

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/02/2022

Référence
2022_06

Objet de la délibération
Programme d'actions, travaux et investissements 2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	4	9

Date de la convocation
03/02/2022

Date d'affichage
03/02/2022

Vote
A l'unanimité
Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DE CHARLEVILLE
Le : 09/02/2022

Et

Publication ou notification du : 10/02/2022

L' an 2022 et le 9 Février à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie sous la présidence de PELTIER JOSETTE, Maire

Présents : Mme PELTIER JOSETTE, Maire, Mme TRISTANT AURELIE, MM : LAVAL JEAN-MARIE, MIGEOT HERVE

Absent(s) ayant donné procuration : Mmes : GILLET BRIGITTE à Mme TRISTANT AURELIE, LAVAL GWENDOLINE à M. LAVAL JEAN-MARIE, SARAZIN ISABELLE à Mme PELTIER JOSETTE, SNIDARO KAREN à Mme PELTIER JOSETTE, M. TITEUX ARNAUD à M. MIGEOT HERVE
Absent(s) : MM : NANCY DOMINIQUE, STEVENIN GEOFFREY

A été nommé(e) secrétaire : M. LAVAL JEAN-MARIE

Objet de la délibération : Programme d'actions, travaux et investissements 2022

Madame la Maire propose le programme d'actions 2022 suivant :

Actions	Coût estimatif des opérations (en €)
Salle de la Mairie peinture	250
Salle de la Mairie insonorisation	3000
Gravillonnage d'une rue	3000
Terrain atelier (remise en état et fleurs)	2000
Peinture murs de la Place	500
Blason communal	2000
Reliures (état civil, délibérations)	500
Parcellaire rue Basse (dossier en cours depuis plusieurs années)	700
Bacs à fleurs	1500
Fleurs	500
Prises illuminations	2000
Stationnement rues Rogissart et rue Basse	43000
Virage RD28-RD66A et cheminement piétons	14292
Création d'un point d'éclairage public à l'intersection RD28-RD66A	
TOTAL	73242
Enfouissement des réseaux Rue du Pregnon	Projet à chiffrer avec la FDEA pour une réalisation n+1, n+2

Le Conseil Municipal,

- Entendu l'exposé de Madame La Maire,
- Après en avoir délibéré et procédé au vote,
- A l'unanimité

Décide de retenir le programme d'actions 2022 suivant:

Actions	Coût estimatif des opérations (en €)
Salle de la Mairie peinture	250
Salle de la Mairie insonorisation	3000
Gravillonnage d'une rue	3000
Terrain atelier (remise en état et fleurs)	2000
Peinture murs de la Place	500
Blason communal	2000
Reliures (état civil, délibérations)	500
Parcellaire rue Basse (dossier en cours depuis plusieurs années)	700
Bacs à fleurs	1500
Fleurs	500
Prises illuminations	2000
Stationnement rues Rogissart et rue Basse	43000
Virage RD28-RD66A et cheminement piétons	14292
TOTAL	73242
Enfouissement des réseaux Rue du Pregnon	Projet à chiffrer avec la FDEA pour une réalisation n+1, n+2

- D'inscrire les crédits correspondants au budget communal
- D'autoriser Madame La Maire à effectuer les démarches nécessaires (devis-choix) à la réalisation de ces travaux et de signer tous les documents nécessaires et à intervenir si besoin

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 10/02/2022
Le Maire
JOSETTE PELTIER